

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 14 (1938-1939)

**Heft:** 18

**Artikel:** Petite mise au point

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-709255>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Legenden zu nebenstehenden Bildern

- 1 Transportzug der Flabtruppe, bestehend aus geländegängigem Sauer-Dieselwagen, Flabbatteriewagen und einem von der Eidg. Waffenfabrik Bern konstruierten, äußerst leistungsfähigen 34-mm-Flabgeschütz.  
Section de transport de la troupe DCA comprenant des voitures tous-terrains Sauer à moteur Diesel, des camions de btrr. DCA et un canon antiaérien de 34 mm construit par la Fabrique d'armes à Berne.  
I mezzi di trasporto della truppa motorizzata consistono in autocarri Sauer-Diesel atti anche su terreni poco praticabili, e di un cannone da 34 mm della Fabbrica d'armi di Berna.
- 2 Ebenfalls eine Konstruktion der Waffenfabrik Bern ist dieses 20-mm-Flabgeschütz.  
Ce canon antiaérien de 20 mm est également une réalisation de la Fabrique d'armes à Berne.  
Anche di fabbricazione nostra è il pezzo da 20 mm contro aerei.
- 3 « Wir Schweizer sind unsere eigenen Waffenschmiede! » Blick auf den Werdegang verschiedener Geschützrohrtypen, wie sie von unserer Privatindustrie für die Bedürfnisse unserer Armee hergestellt werden.  
« Les Suisses forgent eux-mêmes leurs armes. » Différents types de tubes de canon, tels qu'ils sont fabriqués par notre industrie privée pour les besoins de la défense nationale.  
Il materiale bellico svizzero è fabbricazione svizzera. » Veduta del reparto dei diversi tipi di canne da cannone, fabbricate dalla nostra diverse industrie private e destinate alla nostra armata.
- 4 Allein mit der Herstellung der 4,7-cm-Infanteriekanone sind 87 inländische Privatbetriebe beschäftigt. Die Zusammensetzung der Geschütze erfolgt in den staatlichen Werkstätten.  
La construction du canon d'infanterie de 4,7 cm nécessite à elle seule la collaboration de 87 industries privées du pays. Le montage des pièces se fait par contre dans les ateliers fédéraux.  
Unicamente per il cannone di fanteria, ben 87 industrie private del paese si occupano al suo montaggio.
- 5 Ein in Lizenz nach tschechischem Muster in der Schweiz hergestellter Panzerwagen mit seinem markanten Tarnanstrich.  
Un char blindé de modèle tchèque construit en licence en Suisse.  
On remarque le camouflage très réussi de cet engin.  
Un carro di assalto mimeticamente dipinto fabbricato in Svizzera con autorizzazione cecoslovacca.
- 6 Großen Anteil an der Waffenschau in der LA hat auch das Militärflugzeug, dem eine weite Halle reserviert ist. Neben einem Mehrzweckflugzeug Typ C 35 ist auch das in der Schweiz in Lizenz hergestellte Jagdflugzeug Morane 405 (Bild) in natura zu sehen.  
L'aviation militaire prend aussi une grande part à l'Exposition nationale, si bien qu'une halle spéciale lui est réservée. A côté de la machine du type C 35 qui peut être utilisée à diverses fins, on peut admirer aussi l'appareil de chasse Morane 405 (cliché) qui est fabriqué dans notre pays en licence.  
Con grande vantaggio per l'esposizione del nostro materiale bellico E.N. si ammira il padiglione riservato all'aviazione militare. Accanto ad un apparecchio, a più usi, Tipo C 35, è esposto un velivolo di fabbricazione svizzera (con autorizzazione francese) il caccia Morane 405 (figura).
- 7 Die Schußweite und die Scheitelhöhe der verschiedenen Schußwaffen wird sehr instruktiv in einem Simon-Relief dargestellt: die weißen Kurven hinten stellen die Flugbahnen der gegen Erdziele eingesetzten Flabgeschütze dar, die schwarzen Kurven jene der verschiedenen Artilleriegeschütztypen und schließlich die weißen Kurven im Vordergrund geben die Flugbahnen der verschiedenen Infanteriewaffen wieder.  
La portée et la hauteur des trajectoires de nos différentes armes est représentée de manière très instructive sur un relief: les courbes blanches, en arrière, figurent les trajectoires des canons de défense antiaériens; les courbes noires celles des différents types de canons de l'artillerie, tandis que les courbes blanches, au premier plan, représentent les trajectoires des différentes armes de l'infanterie.  
La portata e l'elevazione delle diverse armi da fuoco sono chiaramente ed istruttivamente illustrate in rilievo: Le curve bianche retrostanti indicano la traiettoria di un cannone antiaereo puntato verso un bersaglio terrestre; le curve in nero indicano quelle dei diversi tipi di cannoni ed infine quelle bianche, in primo piano, illustrano le traiettorie dei diversi tipi di armi da fuoco della fanteria.
- 8 Die Flugbahnen der Flabgeschütztypen beim Feuer gegen Luftziele bei größter Scheitelhöhe; unten die beiden 20-mm-Geschütztypen, dann die Flugbahn der 34-mm-Flabkanone der Waffenfabrik Bern und zuoberst jene der 7,5-cm-Flabkanone Typ Schneider-Creusot.  
Les trajectoires des types de canons antiaériens en position avec grande élévation contre des buts aériens; en bas, les deux types de canons de 20 mm, puis la trajectoire du canon de 34 mm de la Fabrique d'armes à Berne et enfin, tout en haut, celle du canon antiaérien de 7,5 cm du type Schneider-Creusot.  
La traiettoria a massima elevazione dei diversi tipi di cannoni « antiaerei » nel tiro contro bersagli volanti. Sotto: i due tipi da 20 mm, e quindi la traiettoria dell'« antiaereo » da 34 mm della Fabbrica di armi in Berna, e (totalmente in alto) la traiettoria dell'« antiaereo » tipo Schneider-Creusot.

fera alors rapport à son chef de section et proposera une punition.

*Il faut cependant faire attention de ne pas menacer le délinquant d'une punition qui ne pourrait être infligée. Le sous-officier, dans ce cas, porterait lui-même atteinte à son autorité.*

En cas d'insubordination flagrante, le sous-officier doit savoir qu'il n'a pas seulement le droit, mais le devoir de faire arrêter immédiatement le fautif. Il en informera de suite son chef de section.

*Il est également important que le sous-officier fasse tout ce qui est en son pouvoir pour éviter d'irriter ses subordonnés; il supprimera ainsi les causes premières de l'insubordination. Il se rappellera que, surtout dans les cas de grande fatigue, un rien suffit à empoisonner l'atmosphère. C'est précisément dans des situations semblables que le sous-officier doit prouver qu'il possède le tact indispensable qui fera de lui un véritable chef.*

Tout sous-officier doit savoir que l'on ne discute jamais avec un homme ivre. En pareil cas, il est nécessaire que le chef soit raisonnable et garde son calme. Il doit se rendre compte qu'un subordonné en état d'ivresse ne sait plus ce qu'il fait. La seule manière d'arranger les choses est de donner des ordres précis et brefs. Si cela ne sert à rien, faire incarcérer le fautif. Il ne saurait, pour ce fait, échapper à la punition qu'il a méritée.

## 12. Importance de la personnalité.

Par le fait de son contact continual avec ses soldats, *il est difficile, au sous-officier — mais, cependant, absolument indispensable —, d'observer, malgré tout, une certaine distance.*

*L'essentiel, pour lui, est de ne tolérer aucune impertinence. S'il s'habitue à réagir énergiquement, et cela chaque fois qu'un de ses subordonnés se permet de dépasser les limites de la bonne camaraderie, ses hommes respecteront, automatiquement, en lui le véritable chef. Il ne faut pas, pour cela, montrer trop de susceptibilité, car il est parfois nécessaire d'avoir une juste compréhension de la gaîté et de l'humour.*

*Le calme, l'esprit de décision et la confiance en soi sont les qualités fondamentales qui forment la personnalité du sous-officier.*

(A suivre.)

## Petite mise au point

Dans le « Schweizer Soldat » du 23 mars dernier est paru un article « Die Pflicht des Tages », dans lequel son auteur, tout en parlant d'ailleurs avec beaucoup d'à-propos des enseignements que notre pays doit tirer de l'annexion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, s'en prend également aux fédéralistes et à ceux qui se sont élevés contre la prolongation des écoles de recrues.

Loin de nous l'idée d'ouvrir ici une polémique de mauvais ton, et cela surtout dans un périodique tel que le nôtre qui représente sur le plan militaire les trois races de la nation, mais nous estimons que certains passages de cet article sont de nature à froisser bien des susceptibilités romandes et qu'il serait préjudiciable au bon renom des minorités de Suisse occidentale de les laisser passer sans autre. D'ailleurs, seule la place exigüe dont dispose la rédaction française dans le « Soldat Suisse » nous a empêchés de répondre, amicalement comme il le convient, à notre collaborateur suisse-allemand, dont nous voulons espérer que la pensée a été dépassée par les termes employés.

Un lecteur assidu de notre journal, officier supérieur de notre armée, nous a fait part également de l'impression pénible que lui ont laissée certaines critiques de M. Hans Zopfi et il relève notamment que le fait de citer à titre d'exemple comparatif l'attitude inconcevable d'un nommé Philippe-Anton von Segesser, qui s'était écrit après la guerre du Sonderbund: « Für mich hat die Schweiz nur Interesse, weil der Kanton Luzern — dieser ist mein Vaterland — in ihr liegt. Existeit der Kanton Luzern nicht mehr als freies souveränes Glied der

Eidgenossenschaft, so ist mir dieselbe so gleichgültig als die große oder kleine Tartarei — semble laisser croire que les fédéralistes romands ne s'inspirent que de telles balivernes!

Tout franchement dit, c'est grotesque.

Le fédéralisme et la défense nationale sont deux choses totalement différentes, aussi différentes que le blanc l'est du noir.

Le fédéralisme est la base et la raison de vivre de la Suisse et chacun sait aussi que les romands s'efforcent de combler toujours un peu plus le fossé qui les sépare encore de la Suisse allemande sur certaines questions. Mais c'est aussi leur droit de ne pas vouloir se laisser majoriser et plus la Suisse allemande méconnaîtra ce sentiment, plus il sera exacerbé parmi les populations minoritaires.

La défense nationale nous concerne tous, puisqu'elle est le moyen pour tout le pays de vivre. Elle est l'apanage du gouvernement fédéral et doit rester telle.

Si les romands ont combattu la prolongation des écoles de recrues, c'est qu'ils y ont vu en quelque sorte une mesure de panique mal étudiée et qui ne semble pas de nature à augmenter la valeur de l'armée dans toute la mesure désirable. L'armée doit se perfectionner dans ses cadres réglementaires; les hommes doivent se connaître entre eux, le cadre sous-officiers et celui officiers de même, et ces échelons doivent travailler ensemble et étudier nos moyens de défense dans le cadre de leurs formations de guerre.

Ce perfectionnement ne peut s'acquérir que dans les cours de répétition et il y a actuellement des corps de troupe, profondément modifiés par l'organisation de 1937, qui n'ont pas encore fait de cours, ne fut-ce que d'introduction et n'en feront peut-être même pas cette année!

Aussi, les députés romands qui ont réclamé le maintien des écoles à trois mois, en demandant la convocation de toutes les unités à des cours de répétition en 1939, ont fait preuve, semble-t-il, de bon sens, et c'est leur faire injure que de prétendre qu'ils ont présenté une « Verbissene Opposition » à la préparation à la guerre du pays.

Les romands ne sauraient tolérer de passer pour des défaillants alors que la majorité de leurs populations a, même depuis la guerre, constamment soutenu l'armée et lutté contre les économies, jamais suffisantes pour les politiciens, du budget militaire de la Confédération. Elle l'a fait avec ténacité, mais sans emballlement, c'est probablement pour cela qu'elle est mieux à même de réclamer un peu moins d'affolement dans les jours sinistres que nous vivons.

Mais quant à prétendre que nous ne voulons que défendre nos limites cantonales, le moins que l'on puisse dire, c'est faire preuve d'inélégance.

Tous ceux qui ont fait du service, notamment dans certaines armes spéciales où Suisses allemands et Suisses romands sont mélangés pour l'instruction, savent que nous sommes prêts à défendre non pas nos cantons, mais le pays; car pour nous, la patrie n'est pas représentée par un quelconque canton de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel ou Fribourg, mais par la Suisse une et indivisible.

Ce sont là des vérités tellement élémentaires et naturelles qu'il nous paraît vain de les répéter et qu'on nous désoblige presque en nous y contraignant. La « Gazette de Lausanne » que l'on ne saurait suspecter pourtant d'antifédéralisme s'exprimait encore dernièrement en ces termes:

« A l'étranger, il ne faudrait pas que l'on fût induit en erreur par la vivacité de nos discussions politiques. Un long usage de la liberté nous a habitués, entre Confédérés, à une totale franchise, qui nous est du reste un utile stimulant pour notre vie politique. Mais qu'on le sache bien: le jour où le pays serait menacé dans son indépendance, ces divergences passeraient immédiatement à l'arrière-plan, et il n'y aurait plus que des Suisses, tous étroitement unis par le serment confédéral de la défense commune, tous résolus, quel que soit le parti auquel ils se rattachent, quelles que soient leur langue ou leur confession, à verser ensemble leur sang pour la patrie. »

C'est dans cet esprit que la rédaction française du « Soldat Suisse » s'était abstenu en temps opportun de tout commentaire concernant la prolongation des écoles de recrues, bien qu'en principe, pour les raisons exposées précédemment, elle ait été également opposée du projet du Département militaire fédéral. M. Hans Zopfi s'est donc trouvé mal inspiré de jeter la pierre aux romands dans les colonnes de notre journal, qui se doit avant tout d'être un organe de liaison entre soldats suisses, qu'ils soient de langue allemande, italienne ou française. N.

## Petites nouvelles

On a pu voir, d'après les statistiques de la guerre d'Espagne que les populations civiles ont été beaucoup plus expo-

sées que les soldats eux-mêmes. Sept cent cinquante mille civils ont trouvé la mort dans la péninsule déchirée, alors que les pertes militaires ne s'élèvent qu'à quatre cent cinquante mille hommes.

On ne saurait donc nier l'utilité et la nécessité de la défense aérienne passive à laquelle le public, en général, a pourtant bien de la peine à accorder sa confiance.

L'octroi d'une subvention fédérale à la ville de Zurich pour sa défense anti-aérienne active a soulevé un grave problème d'un autre ordre, dont nous aurons l'occasion de reparler lorsque cette importante question aura été définitivement tranchée. \*

Thoune, place d'armes par excellence, possède depuis peu une nouvelle caserne à laquelle on a donné le nom de caserne Dufour, en souvenir du grand soldat et du citoyen éminent que fut le général Dufour. \*

Le Conseil fédéral a pris une décision concernant la taxe d'exemption militaire aux termes de laquelle les hommes astreints à cette taxe nés dans les années 1891 à 1898, c'est-à-dire âgés de 41 à 48 ans, devront, pour l'année 1939, payer entièrement le montant prescrit pour leurs classes d'âge. Jusqu'ici, les hommes des classes d'âge du landsturm n'avaient pas à payer la taxe d'exemption. Cette disposition nouvelle est entrée immédiatement en vigueur.

Le Conseil fédéral serait également bien inspiré de revoir la situation, concernant la taxe militaire, des citoyens astreints au paiement de cette dernière et qui font partie des organismes de défense aérienne passive. Les sacrifices de temps que l'on demande aux membres de la troupe DAP devenant toujours plus importants, il serait juste aussi que les autorités militaires puissent en tenir compte dans le calcul de la taxe d'exemption. Cette mesure s'impose d'autant plus que maintenant la défense aérienne passive est considérée comme une catégorie importante des services complémentaires de l'armée. \*

On a pu voir dernièrement dans de nombreux journaux français et belges des photos de nos barrages anti-tanks de routes, accompagnés d'un commentaire qui affirmait, avec beaucoup de sérieux, qu'ils étaient commandés à distance et pouvaient être de ce fait levés instantanément en cas d'invasion. C'est là une information plus ou moins fantaisiste, mais qui évidemment ne saurait faire de tort à notre système de défense vis-à-vis de l'étranger. \*

Le Conseil fédéral a autorisé le Département militaire à organiser un concours international de patrouilles militaires à ski à l'occasion des Olympiades d'hiver à St-Moritz. Ce concours s'effectuera sur les mêmes bases que celui de 1928, sous la direction et d'après les prescriptions du Département militaire qui a désigné à cet effet une commission spéciale dirigée par le colonel divisionnaire von Graffenried.

Le Département politique enverra des invitations à tous les pays entrant en ligne de compte pour ce concours fixé au 10 février 1940. Le règlement prévoit une course de patrouilles sur une distance de 25 à 30 km avec une différence de niveau de 1000 mètres au minimum. Un tir sur cibles de campagne aura lieu pendant la course.

## Bibliographie

**Fusilier Wipf!** Roman par Robert Faesi. (Traduit par Georges Duplain.) Avec seize illustrations hors-texte tirées du film. 1 vol. in-8, broché fr. 4.—, relié fr. 6.50. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Il y a des œuvres qui triomphent d'emblée auprès du public, qui emportent l'adhésion de tous, parce que leur valeur et leur intérêt se trouvent correspondre avec l'atmosphère d'un moment, avec les préoccupations générales de tout un peuple. Ce fut le cas du roman suisse-allemand « Fusilier Wipf! » et du film qu'on en tira.

L'attention que la Suisse porte, aujourd'hui plus que jamais, à sa défense nationale, l'intérêt que lui voue chaque citoyen, se sont ajoutés au charme évocateur de ces pages ou de ces images, consacrées à la « mob » de 1914—1918, et ont valu au « Fusilier Wipf » un accueil particulièrement chaleureux. La première traduction française complète de cette belle œuvre, qui paraît aujourd'hui aux Editions Victor Attinger, mérite le même succès.

Raconter l'histoire, plutôt les histoires du fusilier Wipf? Tout le monde a vu le film! Vous retrouverez dans le roman ces personnages si vivants et si proches, ce brave Wipf, d'abord lourd et gauche, que la vie militaire « dégrouille » si heureusement pour en faire un vrai Suisse, conscient de sa patrie et de sa mission. Vous retrouverez le bon Leu, son copain; le